

ois présentées par la réaction. Expulsé de France au 2 décembre 1851, M. Bourzat alla chercher un asile en Belgique.

BOURZEIS (Amable de), diplomate, érudit et théologien, né à Volvic, près de Riom, en 1606, d'une famille noble, mort en 1672. Emmené à Rome par le Père Arnould, il y étudia la théologie et les langues orientales, traduisit en vers grecs le poème d'Urbain VIII *De partu Virginis*, et reçut de ce pontife un prieuré en Bretagne. De retour en France, il fut présenté à Louis XIII, qui le nomma abbé commendataire de Saint-Martin de Corès. Peu de temps après, Richelieu le prit pour secrétaire et lui fit inaugurer le trente-cinquième fauteuil de la naissante Académie. Ordonné prêtre, il opéra quelques conversions éclatantes, entre autres celle du prince palatin Edouard. Le ministre employa aussai plume dans les affaires sur les droits de la reine, et l'envoya, en 1666, en Portugal, pour travailler à la conversion de Schomburg, depuis maréchal de France, et sans aucun doute aussi pour accomplir quelque mission d'Etat, dont le secret ne nous a pas été révélé. Il a souvent présidé la petite Académie, qui s'assemblait chez Colbert. Il a travaillé au *Journal des savants* et publié des ouvrages de controverse et de théologie, ainsi que deux volumes de *Sermons* (1672). Voltaire lui a attribué, mais par erreur, le fameux *Testament de Richelieu*.

BOUS s. m. pl. (bous) — mot gr. dont le sens propre est *bœuf*. Antiq. gr. Gâteau en forme de croissant, que les Athéniens offraient à Jupiter céleste, du temps de Cécrops, au dire de certains historiens.

BOU-SAADA, bourg et oasis d'Algérie. V. SAADA (BOU).

BOUSAGE s. m. (bou-za-je — rad. *bouse*). Techn. Opération qui consiste à passer au bain de bouse les toiles sur lesquelles on a imprimé le mordant : *Le bousage s'effectue en trempant l'indienne dans un bain formé de 1,200 à 1,500 litres d'eau et de 30 kilogrammes de bouse de vache*. (Marié-Davy.)

— **Encycl.** Le bousage a pour objet : 1° de fixer intimement le mordant aux places où il a été déposé et de l'empêcher ainsi de couler, lors de la teinture, sur les autres points, où il produirait des taches ; 2° de faire disparaître la plus grande partie des matières employées pour épaissir le mordant ; 3° de détacher ou de saturer les acides du mordant ; 4° d'enlever l'excès du mordant. L'opération consiste à passer le tissu dans un bain chaud composé ordinairement de 1,200 à 1,500 litres d'eau et de 30 kilogrammes de bouse de vache (de la son nom), qui peut servir pour vingt ou soixante pièces, suivant la nature et la quantité du mordant. Elle dure de une à vingt minutes. La bouse agit principalement par son albumine, qui, s'unissant à l'alumine ou à l'oxyde de fer du mordant, rend insolubles et les fixe au tissu. Elle agit encore par son alcali, qui contribue à neutraliser l'acide. Toutefois, comme la bouse a le défaut de communiquer une nuance verdâtre aux étoffes, on la remplace souvent par le son pour certaines couleurs claires, surtout pour les jaunes et pour les roses. Enfin, depuis 1840, on substitue à ces deux substances, dans plusieurs cas particuliers, un grand nombre de sels, tels que le silicate de soude, le phosphate double de soude et de chaux, l'arséniate double de potasse et de chaux, etc., que l'on désigne d'une manière générique sous le nom de *sels à bouser*.

BOUSANTHROPIE s. f. (bou-zan-tro-pi — du gr. *bous*, bœuf; *anthrôpos*, homme). Etat de celui qui était changé en bœuf, selon le pouvoir que l'on attribuait à certains sorciers.

BOUSARD s. m. (bou-zar — rad. *bouse*). Vener. Fumées molles et toutes liées que les cerfs jettent en mars, avril et mai, et qui sont ainsi nommées parce qu'elles ressemblent à la bouse des vaches. On dit aussi FUMÉES BOUSARDS et FUMÉES EN BOUSARDS.

BOUSCAL (Guyon-Guérin de), auteur dramatique du XVIII^e siècle, né en Languedoc. Il fut avocat au conseil du roi. On lui doit : la *Mort de Brutus* et de *Porcie*, tragédie (1637); deux comédies en cinq actes, sous le titre de *Don Quixotte de la Manche*, 1^{re} et 2^e parties; *L'Amant libéral*, tragi-comédie (1642); la *Mort d'Agis*, tragédie (1642); le *Gouvernement de Sancho Pança*, comédie (1642); les *Amants discrets*, tragi-comédie (1645); le *Prince rétabli* (1647); *Cléomène*, tragédie (1648).

BOUSCARIN (Henri-Pierre), général français, né à la Guadeloupe en 1804, mort en 1852. Il servit d'abord dans l'armée du génie (1828-1836), puis dans les spahis et les chasseurs d'Afrique, fit preuve d'une grande valeur aux combats de Mouzaïa, de Mered et de Blidah, dans les expéditions de Biskara, Djidjelly et Collo, et mourut des suites d'une blessure qu'il reçut à la prise de Laghouat. Il était général de brigade depuis 1851.

BOUSCARLE s. f. (bou-skar-le). Ornith. Nom provençal d'une espèce de fauvette.

BOUSCAT (Le), bourg et comm. de France (Gironde), cant., arrond. et à 2 kilom. de Bordeaux. Pop. aggl. 2,367 hab. — pop. tot. 3,665 hab. Commerce de laitage; belles maisons de campagne.

BOUSCULADE s. f. (bou-sku-la-de — rad. *bousculer*). Action de bousculer, de renverser, de mettre sens dessus dessous, de pous-

ser en tout sens; résultat de cette action : *Donner, recevoir une BOUSCULADE. Une BOUSCULADE sépara Chicot de l'établissement du fanatique hôtelier*. (Alex. Dum.)

BOUSCULANT (bou-sku-lan) part. prés. du v. *Bousculer* : *Je sautai de mon lit, BOUSCULANT tout ce qui me tombait sous la main*. (Baudelaire.)

BOUSCULÉ, ÉE (bou-sku-lé) part. pass. du v. *Bousculer* : *Nous fâmes horriblement BOUSCULÉS dans la foule*. (Acad.) *Tous mes livres ont été BOUSCULÉS, renversés, dispersés*.

BOUSCULEMENT s. m. (bou-sku-le-man — rad. *bousculer*). Action de bousculer; résultat de cette action : *Ce fut un BOUSCULEMENT général*.

BOUSCULER v. a. ou tr. (bou-sku-lé — de *bouter* et *cul*, mettre sur le cul). Mettre sens dessus dessous : *On a BOUSCULÉ tous mes livres. Si les gens de justice avaient l'éveil de quelque bataille, ils viendraient tout BOUSCULER ici*. (G. Sand.) *Valentine court à un tiroir qu'elle BOUSCULA de fond en comble, sous le prétexte d'y chercher n'importe quoi*. (Ad. Paul.) *« Pousser, secouer en tout sens : La foule nous BOUSCULA horriblement*. (Acad.) *Nous arrivons au Palais-Royal; on me BOUSCULE dans un café, sous la galerie de bois*. (Chateaub.)

— *Battre, malmenar, avoir raison de : Vous croyez-vous sûrs de traverser la première cour et de BOUSCULER la garde extérieure ?* (Ch. Nod.)

Ces guerres, où nous bousculions les rois.

BÉRANGER.

— *Par ext. Tourmenter, déranger fréquemment de ses occupations : Voici des lettres à expédier aujourd'hui. — Ce sera fait, monsieur, si on ne vient pas me BOUSCULER comme à l'ordinaire*. (Scribe.)

— *Se bousculer* v. pr. Se pousser l'un l'autre en tout sens : *« Eh ! allez, quinze cents personnes qui se BOUSCULENT*. (P. Féval.) *Tout le monde se heurtait, se BOUSCULAIT, se renversait, avec des cris et des injures en toutes sortes d'idiomes*. (Th. Gaut.) *Ces espérances se BOUSCULAIENT à la manière des écoliers qui sortent de classe*. (H. Berthoud.)

BOUSDORFFITE s. f. (bou-sdor-fite — de *Bousdorff*, n. d'homme). Miner. Silicate double d'alumine et de magnésie.

— **Encycl.** La bousdorffite se trouve en cristaux vert olive foncé, disséminés dans le granit d'Abo, en Finlande. Ces cristaux, qui appartiennent au système du prisme droit à base rhombe, sont regardés comme résultant d'une altération spéciale de la dichroïte. On remarque d'ailleurs que cette dernière substance est toujours associée dans la nature aux cristaux de bousdorffite.

BOUSE s. f. (bou-ze — du gr. *bous*, bœuf). Piente de bœuf ou de vache : *Vous verrez des femmes faisant du bois, c'est-à-dire collant des BOUSES de vache le long des murs, pour les dessécher et les entasser comme les mottes à Paris, puis l'hiver on se chauffe avec ce bois-là*. (Balz.) *Dans tout le pays haut du Dauphiné, ils font le pain pour six mois; ils le font cuire avec de la BOUSE de vache séchée*. (V. Hugo.) *La BOUSE de vache, connue de toute antiquité comme engrais, a été, depuis quelques années, appliquée à la teinture des étoffes*. (Bouillet.)

— *Blas*. Sorte de chantagepleure dont on se servait en Angleterre, et qui se trouve représentée dans quelques armoiries.

— **Encycl.** Les excréments des bêtes bovines, désignés communément sous le nom de *bouses*, sont susceptibles de divers emplois. On s'en sert pour former une sorte de cataplasme rafraîchissant, qui possède la propriété de rendre à la corne des pieds de certains chevaux l'élasticité qu'elle a perdue. Mêlée en parties égales avec de la terre franche, la bouse constitue ce qu'on appelle l'*onguent de saint Fiacre*. Le même mélange fait en grand sert à enduire les ruches et est employé à la confection ou à la réparation de l'aire des granges. Dans les localités où le bois est rare, la bouse desséchée au soleil forme un combustible qui n'est pas à dédaigner. Enfin, et cela en constitue l'emploi le plus important, elle peut devenir la matière première des meilleurs engrais, soit solides, soit liquides. Nous n'avons pas à examiner ici les excréments des bêtes bovines, au point de vue de la composition générale des fumiers; ce sujet sera traité avec tous les développements qu'il comporte au mot *engrais*. Nous nous contenterons, en attendant, d'indiquer les moyens de tirer le meilleur parti de cette matière pour la formation des engrais liquides. Abandonnée sur les herbages où les animaux la déposent en pâturant, la bouse n'a qu'une utilité restreinte et donne lieu à quelques inconvénients. En premier lieu, elle perd par l'évaporation une partie de ses principes fertilisants. De plus, son épaisseur étant considérable, elle empêche l'action de l'air sur les parties du sol qu'elle occupe et arrête par conséquent la végétation. Il est vrai que celle-ci ne tarde pas à prendre une vigueur nouvelle; mais les animaux dédaignent l'herbe trop grasse à laquelle leurs propres excréments ont donné naissance. Il y a donc là une perte considérable pour l'agriculture. Pour l'éviter, il suffirait d'employer un moyen très-simple et peu coû-

teux, dont nous emprunterons la description à M. le comte de Kergorlay. « J'arrose mes prairies, dit cet agriculteur éminent, après avoir coupé les foin, pour faire repousser promptement et vigoureusement les regains, avec du purin. Celui des étables étant à peu près en totalité absorbé par la tannée, voici comment j'en fabrique : Mes vaches sont presque toujours attachées au piquet quand elles paissent les herbages. Elles sont soignées par une femme qui ramasse toutes les bouses à mesure que les animaux les déposent sur l'herbe; cette femme les porte, au moyen d'une brouette, dans un tombereau placé dans le voisinage. Quand le tombereau est plein, il est amené à la ferme et vidé dans la fosse à purin. Vingt à vingt-cinq vaches à lait produisent par jour un mètre cube de bouses. Ce mètre cube de bouses toutes fraîches, et par conséquent encore un peu liquide, me revient à 0 fr. 80. Une source très-abondante apporte de l'eau au potager, à l'écurie, à la cuisine, à la buanderie, etc. On ouvre pendant la nuit le robinet qui fait couler dans le trou à purin, et on le remplit quand on veut arroser. Une pompe rustique y prend le liquide et l'éleve dans un tonneau d'arrosage. Le prix d'arrosage pour chaque hectare peut être évalué en moyenne à 3 fr. 50. Au moyen de mes arrosements, j'obtiens au moins trois regains, et souvent quatre, qui me permettent de nourrir mes vaches à l'herbe jusqu'à Noël et même plus tard, quand la gelée ou la neige ne viennent pas y mettre obstacle. Si les herbages sont trop éloignés de la ferme pour qu'il soit possible d'en rapporter les bouses à la fosse à purin, et d'y reporter celui-ci, je me contente de faire ramasser les bouses en tas dans l'herbage, et je les fais recouvrir, soit avec des terres préparées d'avance pour former un compost, soit, à défaut de celles-ci, avec de la tannée, pour empêcher qu'elles ne perdent une partie de leur richesse par l'évaporation; plus tard, on prépare les composts. » La méthode de M. de Kergorlay nous paraît utile à tous les points de vue. Exécutée en grand, elle n'est applicable qu'àux domaines très-étendus; mais, avec certaines modifications, elle peut rendre d'importants services, même dans les plus petites exploitations. Nous la recommanderons donc aux cultivateurs, persuadé qu'au moyen de quelques soins et d'une dépense minime, elle leur permettrait d'augmenter considérablement les revenus de leurs fermes.

En Angleterre, dans les fermes où il existe des étables à claire-voie, les bouses de vache sont reçues dans des citernes et utilisées sans litière. En Hollande, les composts du potager sont préparés avec des bouses de vache. Les habitants pauvres des Flandres belges font des mélanges de bouse de vache et de crottin de cheval, qu'ils ramassent sur les chemins et qu'ils mettent en tas, mélanges auxquels on donne le nom de *fumier des pauvres*. Il paraît, au dire des populations, que ce fumier porte bonheur à ceux qui l'achètent et aux terres qui le reçoivent.

BOUSÉ, ÉE (bou-zé) part. pass. du v. *Bouser* : *Toiles BOUSÉES*.

— Techn. Passer en bouse, soumettre à l'opération du bousage : *Bouser des toiles. Sels à BOUSER*.

BOUSEKRIS s. m. (bou-ze-kri). Comm. Espèce de dattes qu'on récolte en Afrique, mais surtout au Maroc, et qui est petite, dure et fondante comme du sucre.

BOUSER v. a. ou tr. (bou-zé — rad. *bouse*). Agric. Former l'aire d'une grange avec un mélange de terre et de bouse de vache : *Bouser une grange. Faire l'opération du bousage. V. BOUSAGE*.

— v. n. Evacuer de la bouse : *Ces bêtes BOUSENT partout*.

BOUSIE s. f. (bou-zî). Pop. Femme méticuleuse et n'avançant à rien.

BOUSIER s. m. (bou-zî — rad. *bouse*). Entom. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des lamellicornes, formé aux dépens du grand genre scarabée, et comprenant une centaine d'espèces, qui toutes vivent dans les excréments des mammifères, et dont trois ou quatre seulement se rencontrent en Europe : *Les BOUSIERS vivent dans les fumiers ou dans les bouses des ruminants ou des herbivores*. (Duponchel.) *Le BOUSIER, qui fait disparaître la fiente, en payement de ce service, est habillé de saphir*. (Michelet.)

— **Encycl.** La plupart des bousiers sont d'un noir luisant; cependant on en voit de bruns, avec des reflets cuivreux. Comme l'indique leur nom, ils vivent dans les bouses, c'est-à-dire dans les excréments de la plupart des herbivores et dans les fumiers. Leurs larves s'enfoncent dans la terre, où elles se font une coque ovoïde, tapissée de soie à l'intérieur. Ils ont pour caractères : antennes terminées par une massue ovale, allongée; palpes labiales, courtes et velues; les maxillaires plus longues et filiformes; les quatre tarses postérieurs formés d'articles aplatis, le dernier armé de deux crochets; tête transversale, plus ou moins arrondie en avant, souvent armée de cornes; corselet grand, large; élytres arrondies, bombées. On en connaît un grand nombre d'espèces, quoiqu'on en ait retranché plusieurs pour les ranger dans d'autres genres. Nous citerons seulement : le *bousier lunaire* ou *capucin*, qui se trouve aux

environs de Paris; le *bousier géant* ou *gigas*; le *bousier espagnol* et le *bousier bellator*.

BOUSIER, IÈRE s. (bou-zî, ière — rad. *bouse*). Enfant occupé à recueillir des bouses et autres fientes d'animaux, destinées à servir d'engrais : *Les BOUSIERS et les BOUSIÈRES sont des enfants ou adolescents qui vont le long des grandes routes ramasser ce que laissent tomber en passant, par suite de la loi de la nature, les attelages ou bestiaux voyageurs*. (P. Féval.)

BOUSILLAGE s. m. (bou-zî-la-je; II mll. — rad. *bousiller*). Techn. Mélange de chaume et de terre détrempée, dont on fait des murs de clôture : *Mur de BOUSILLAGE. Cette maison n'est faite que de BOUSILLAGE*. (Acad.)

— Par anal. Ouvrage mal fait et peu solide : *C'est du BOUSILLAGE. Il se presse trop et ne fait que du BOUSILLAGE*.

BOUSILLÉ, ÉE (bou-zî-llé; II mll.) part. pass. du v. *Bousiller* : *C'est un ouvrage qui a été BOUSILLÉ*.

BOUSILLER v. n. ou intr. (bou-zî-llé; II mll. — rad. *bouse*). Maçonner en bousillage, c'est-à-dire avec du chaume et de la terre détrempée : *Dans ce pays-là, on n'a ni pierre ni plâtre, on ne fait que BOUSILLER*. (Acad.)

— v. a. ou tr. Exécuter d'une manière grossière, défectueuse : *Il BOUSILLE tout ce qu'il fait*.

BOUSILLEUR, EUSE s. (bou-zî-lleur, euse; II mll. — rad. *bousiller*). Celui, celle qui travaille en bousillage.

— Par ext. Mauvais ouvrier, ouvrier qui travaille mal, qui bousille son ouvrage : *Cet ouvrier n'est qu'un BOUSILLEUR. Cette couturière est une BOUSILLEUSE*.

BOUSIN s. m. (bou-zain — rad. *bouse*). Terre ou matière étrangère dont sont recouvertes certaines pierres quand on les extrait de la carrière, et qui empêcherait le mortier d'adhérer : *Les pierres meulières ont souvent besoin qu'on les débarrasse du BOUSIN dont elles sont enveloppées*.

— Min. Tourbe superficielle, de mauvaise qualité, lâche, légère, composée de végétaux à peine décomposés. Il en écrit aussi *BOUZIN*, et on appelle quelquefois cette matière *tourbe fibreuse*.

BOUSIN s. m. (bou-zain. — D'après certains étymologistes, ce mot viendrait de l'angl. *bousing*, qui signifierait cabaret, mauvais lieu dans l'argot des marins; nous croyons plus probable qu'il vient du lat. *buccina*, trompette, étymologie bizarre au premier abord, mais à laquelle l'exemple suivant, tiré des chroniques de Duguesclin, donne presque un caractère de certitude :

Adonc véisiez belle asssemblée
De gens prestz à faire mellée,
Et aïssez les tabourins,
Trompes, naquaires et bousins.

On ne saurait contester ici au mot *bousin* le sens de trompette, buccin ou autre instrument de musique à vent). Bruit, tapage, vacarme, surtout en parlant des cabarets borgnes, des mauvais lieux, etc. : *Quel bousin dans cette maison !*

Quand on entend le refrain
D'un infernal bousin
Cent fois pis que le sabat...

(Chanson de canotiers.)

— Triv. Mauvais lieu : *Fréquenter les BOUSINS*.

BOUSINEUR s. m. (bou-zî-neur — rad. *bousin*). Celui qui fait du bousin.

BOUSINE s. f. (bou-zî-ne). Pop. Onglée, sorte de paralysie des doigts produite par un froid intense.

BOUSINGOT s. m. (bou-zain-go — de l'angl. *bousing*, cabaret fréquenté par les matelots). Petit chapeau de marin en cuir verni : *Son BOUSINGOT était tout couvert de goudron*.

— Nom donné, après la révolution de Juillet, aux jeunes républicains qui avaient adopté le gilet à la Marat, les cheveux à la Robespierre et le chapeau en cuir bouilli des marins, appelé *bousingot* : *Le président des BOUSINGOTS entra brusquement au milieu de sa joyeuse phalange*. (G. Sand.)

— Par ext. Démagogue, anarchiste : *Le député de l'opposition qualifiait de BOUSINGOTS les républicains avoués. Aux yeux des républicains purement théoristes et philosophes, les partisans de l'insurrection étaient des BOUSINGOTS*. (P. Wey.)

— Adjectiv. *Pour le Tamerlan ministériel, le député de l'opposition était BOUSINGOT*. (P. Wey.)

— Pop. Homme qui fréquente les mauvais lieux, les bousins.

— **Encycl.** Dans ses *Excentricités du langage*, M. Lorédan-Larchey assigne au mot *bousingot* une autre origine que celle que nous avons indiquée : « *Bousingot*, dit-il, mot à mot, *faiseur de bousin*. » C'est à *bousineur* que cette explication convient. Il est vrai que les *bousingots* aimaient fort le tapage; mais qui donc ne l'aimait pas à cette époque ? Sans doute les *bousingots* avaient combattu à *Hernani* et cassé leur part de banquettes; mais voilà tout. Les *bousingots* seuls étaient aux barricades de 1832 et de 1835. Là était la différence entre eux et les *Jeunes-France*. C'étaient les deux branches d'un même arbre; l'une et l'autre appartenait au tronc